



### ÉDITORIAL

(Extraits du discours de François Cholley lors de la cérémonie des vœux, le 9 janvier 2009, au Ludion).

« D'abord, je suis heureux de vous accueillir au milieu de cette splendide exposition, présentée par Monsieur Marc Lerude. Permettez-moi, ensuite, de vous remercier d'être toujours aussi nombreux en ce début d'année 2009 pour une célébration traditionnelle et ancestrale, celle des vœux.

Quand j'entends ce qui est annoncé pour 2009, j'hésite sur trois attitudes :

- ◆ La première est conforme à la tradition française : adhérer à une association de lutte contre l'arrivée de l'année 2009 qui va apporter des changements non négociés. Rejoindre un mouvement de lutte contre est à coup sûr un puissant moyen de rejoindre l'opinion majoritaire, quoique souvent éphémère.
- ◆ La seconde attitude face à l'arrivée de 2009 serait de faire preuve de renoncement ou de fatalité et je m'en garderai.
- ◆ La troisième attitude face à 2009 consiste à en profiter pour remettre en cause des schémas établis. Les inconnues sont nombreuses : combien de temps durera la crise économique, quel sera le prix du baril de pétrole dans 3 mois, quand cessera la crise au Moyen-Orient ?

J'observe que les soi-disant spécialistes hésitent de plus en plus à se prononcer. Il faut dire qu'ils se sont plus souvent trompés que M<sup>me</sup> Soleil, la célèbre voyante. Mais à coup sûr les modèles actuels ont fait leur temps. Il faut innover, inventer, rénover, voire révolutionner.

C'est la raison pour laquelle l'année 2009 sera à l'évidence celle des remises en cause, si possible, intelligentes. Pour illustrer cela, je vous livre une histoire chinoise :

« Dans l'état de Song, il y avait un homme qui labourait un champ où se trouvait un tronc d'arbre. Un jour un lièvre se précipita contre le tronc, se rompit le cou et mourut. Sur ce, l'homme planta là sa charrue et se mit à surveiller l'arbre dans l'espoir que les lièvres continueraient à venir s'y assommer. Mais il n'en attrapa jamais d'autres et devint la risée du peuple de Song ».

Ceux qui appliquent les méthodes d'hier pour gouverner aujourd'hui se comportent comme cet homme qui surveillait le tronc d'arbre.

Mais je n'aurai pas la prétention de vous donner les solutions de la crise. Je souhaite uniquement rappeler qu'il n'y a pas de bonne action politique ni économique sans éthique et sens de l'intérêt général. La recherche de l'argent ne peut être le seul levain de la société. La cohésion sociale, la sécurité, la solidarité ne se mesurent pas en terme monétaire et pourtant contribuent au bonheur de nos concitoyens.

Suite page 2

## État-civil Affaires générales

### Bientôt le passeport biométrique

Conformément au règlement européen du 13 décembre 2004, la France délivrera, au plus tard, à compter du 28 juin 2009, des nouveaux passeports comportant un composant électronique contenant deux données numériques : la photo numérisée et les empreintes digitales.



Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les citoyens se rendront dans les 2000 communes où seront implantées, au plan national, une ou plusieurs stations d'enregistrement des données.

En Essonne, 24 communes ont été retenues en étroite concertation entre le Préfet et l'Union des Maires de l'Essonne, en tenant compte essentiellement de la qualité de la desserte de la population, de l'équilibre géographique du département et du nombre de titres délivrés.

Dans le département, la mise en œuvre permettant la délivrance de passeports biométriques est prévue au cours du premier trimestre 2009. **À cette date, vous ne pourrez donc plus constituer ni déposer votre dossier de demande de passeport au service de la mairie de Villemoisson-sur-Orge**, mais uniquement dans les communes équipées de dispositifs sécurisés. La date précise et les communes (à priori Savigny-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois) vers lesquelles vous devrez vous diriger vous seront communiquées dès que nous en aurons connaissance.

Concernant les voyages ou transit par les Etats-Unis, et conformément à la décision des autorités américaines, tous les voyageurs bénéficiaires du programme d'exemption de visa dont fait partie la France, seront tenus d'obtenir une autorisation de voyage électronique avant de se rendre aux Etats-Unis. Vous devrez donc obligatoirement, au minimum 72 heures avant votre départ, vous connecter sur Internet et remplir en ligne un formulaire de demande.

Pour toute information complémentaire, consulter le site de l'ambassade des Etats-Unis en France : <http://french.france.usembassy.gov/esta-presentation.html>.

Je vais donc vous parler de Villemoisson, de ce que nous faisons pour améliorer le quotidien et vous affirmer notre volonté de faire encore mieux, car avant de donner des leçons aux autres, autant se les appliquer à soi-même.

Bien évidemment, 2008 a été marquée par un événement majeur : **le renouvellement du Conseil municipal** avec l'arrivée de nombreux nouveaux conseillers qui ont beaucoup à apprendre comme à apporter, et le départ de certains anciens que je remercie. Renouvellement, représentativité et efficacité vont nous permettre de continuer à agir. À près des deux tiers, les habitants ont décidé de faire largement confiance à l'équipe dont je fais partie et nous nous attacherons à rester dignes de cette confiance.

Le deuxième fait que je retiens est **l'ouverture du centre multi-accueil**, nom moderne de la crèche collective. C'est notre **contribution locale pour les familles**, la solidarité, l'action de proximité. J'en profite pour remercier tous ceux, et ils sont nombreux, architecte, constructeur, fonctionnaires de la commune, partenaires financiers, qui nous ont aidés. Cela représente un effort financier annuel important pour la commune, soit 100 000 euros par an, dussions-nous pour cela éviter les dépenses non-urgentes.

Saluons également la création du **Conseil Municipal d'Enfants**, installé début décembre. Il va utilement compléter les actions du club ados.

Le troisième fait marquant de 2008 est la reconnaissance de notre action en faveur du logement social. En effet, la Préfecture a acté que nous tenions nos engagements de **construction de logements sociaux** et a supprimé le constat de carence qui nous imposait de payer une surtaxe. Il s'agit d'un effort national auquel nous contribuons parce que cela concerne la solidarité envers nos concitoyens. Les logements sur le terrain UAR vont être livrés et ceux de la rue Robine vont sortir de terre en 2009. J'ai bon espoir que ceux prévus sur le terrain de l'ex station ESSO vont enfin pouvoir être lancés. Nous continuerons cette action en respectant 2 principes : ne pas affecter la qualité de l'urbanisme de Villemoisson, ne pas sacrifier nos finances. Grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération c'est possible.

Toujours en 2008, nous avons poursuivi notre **programme de réfection de voiries** en refaisant totalement la **rue des Rossignols**, initialement prévue sur deux exercices. **La suivante sera la rue d'Epinay.**

Le dernier fait marquant de 2008 est bien évidemment la crise économique qui s'est déclenchée et aura inévitablement des conséquences pour nous. A contrario, elle justifie notre niveau d'endettement raisonnable qui nous fait payer peu d'intérêts. Mais cette crise aura des effets sur les finances communales qui vont voir se contracter nos recettes, d'un montant difficile à évaluer. Notre situation nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité. Parallèlement nous attendons de l'Etat qu'il poursuive la décentralisation, rationalise les niveaux des collectivités locales et maîtrise mieux ses finances.

### Dans ce contexte, quelles sont les perspectives 2009 ?

Pour 2009, nous devons mener à leur terme deux projets immobiliers d'importance :

- ① - réaliser **l'extension de la maternelle Bouton** qui permettra de grouper toutes les classes sur le même site et de libérer de l'espace pour étendre la salle de restauration, dont la fréquentation continue à croître ;
- ② - lancer la construction de **l'extension de centre de loisirs** afin d'augmenter ses capacités de 50 %.

Il s'agit de deux **projets pour nos enfants.**



Le maire et les élus du conseil municipal d'enfants.

En matière sociale, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la **linéarisation des tarifs.**

Autrement dit, les principaux tarifs municipaux sont désormais proportionnels au quotient familial ou aux revenus. C'est une formule plus juste, plus sociale, plus équitable que le barème dit par tranches. Pour éviter des problèmes ponctuels lors de cette transition, nous avons même décidé de réduire certains tarifs.

Notre troisième objectif en 2009, sera **l'efficacité énergétique** de nos bâtiments, à la fois dans la philosophie de notre contribution au Grenelle de l'environnement, de la lutte contre le réchauffement climatique, et aussi dans l'optique de réaliser des économies. Le prix du pétrole a baissé mais ce n'est pas une raison pour oublier les promesses ni notre devoir vis-à-vis de la planète. J'insiste encore sur l'importance du comportement des utilisateurs dans cette action.

Notre quatrième objectif est de vous proposer une grande manifestation populaire pour les **10 ans du jumelage** avec Bad Schwartau, les 23 et 24 mai. Ce jumelage est actif mais nous devons le vivifier encore plus.

Notre cinquième objectif sera de **poursuivre l'élan** que nous avons su donner à **notre communauté d'agglomération**. Nous pouvons encore faire des économies d'échelle. Et nous allons aussi travailler sur un nouveau contrat d'agglomération qui permet des financements auxquels nous n'aurions pas accès en tant que commune. J'ajoute que c'est grâce à la communauté d'agglomération que nous pouvons nous exprimer sur le devenir de la région parisienne, car Villemoisson toute seule serait inaudible.

Pour conclure, je voudrais saluer l'importance du travail effectué en matière de vie culturelle et sportive par les associations. Nous comptons sur elles et elles peuvent compter sur nous. Le Ludion a été fait pour elles, comme beaucoup de nos installations.

Je voudrais aussi saluer particulièrement le travail de nos agents municipaux qui contribuent au dynamisme, à l'efficacité de notre commune. Je pense notamment au dévouement de nos agents du service technique, levés très tôt chaque matin pour saler les rues. Je refuse que certains, peu nombreux au demeurant, les accusent de n'avoir rien fait parce que leur rue n'a pas été salée la première. Je confirme que la neige tombe partout en même temps sur Villemoisson et que le service technique ne peut saler partout en même temps.

A l'aube de 2009, laissons, je vous le promets, une dernière fois la parole à Lao Tseu pour le dernier message d'humilité et d'espoir : « Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre ».

**Je vous remercie ».**



## ◆ Espaces verts



▲ Arrachage des arbustes le long du mur du parking du Ludion et mise en peinture.



▲ Arrachage des arbustes ronds-points place d'Orgeval, place de la Libération et création d'un massif au rond-point Gardes Messiers/route de Corbeil.

## ◆ Le point sur les grands chantiers

### Extension de la maternelle Émile Bouton



▲ L'implantation du chantier a eu lieu en octobre 2008. Le bâtiment repose sur des puits d'une profondeur de 4 m.

Toutes les réservations des canalisations sont terminées, le treillis soudé est en place et le coulage de la dalle est terminé.

## ◆ Voirie - Circulation

### Mise en sens unique d'une partie de la rue de l'Orge

À compter du 2 mars 2009, la portion de la rue de l'Orge comprise entre Garenne/Galliéni sera mise en sens unique. En conséquence, la rue de l'Orge ne sera plus accessible depuis l'avenue du Maréchal Galliéni.

## ◆ Le point sur les projets de logements sociaux

### Terrain angle rues Robine/Morsang (rappel : 42 logements sociaux)



◀ L'implantation du chantier est commencée et le défrichage du terrain est en cours. Le chantier sera livré en juin 2010.

### Rue du Maréchal Galliéni (ex usine UAR) : 43 logements dont 14 logements sociaux



▲ Le chantier est terminé et les propriétaires ont commencé à emménager ; les attributions des logements sociaux par le bailleur devraient intervenir dans les semaines qui viennent.

### Naviguer sur le plan cadastral est à la portée de tous !

La Direction générale des finances publiques offre l'accès gratuit par Internet aux 600 000 feuilles du plan cadastral. Pour effectuer une recherche, il suffit de disposer des références cadastrales, de l'adresse de la parcelle ou du nom du propriétaire, associés à une commune. Des extraits de plans (A4 ou A3) peuvent être édités gratuitement.

De plus, il est possible de commander en ligne des feuilles de plan cadastral grand format (A0) sur support physique (papier ou plastique) ou sur support numérique (CD-rom, DVD-rom, téléchargements) contre un paiement en ligne.

Ce service aux usagers concerne à la fois les particuliers (dossiers de permis de construire), les professionnels (architectes, cabinets d'études, urbanistes,...) ainsi que les administrations et les collectivités locales.

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

## Bilan 2007 des accidents corporels routiers en Essonne

L'année 2007 présente une **stabilité du nombre des accidents corporels** par rapport à l'année précédente (1 519 contre 1 496); concernant les blessés, ce sont 60 victimes de plus qui ont été hospitalisées pour une durée de plus de 24 heures (558 contre 498), soit une hausse de 9 %. Seuls les tués sont en diminution (38 contre 47 en 2006). Les données de cette année 2007 montrent donc que l'insécurité routière, malgré les efforts entrepris, reste encore bien présente sur les routes essonniennes.

L'analyse des caractéristiques des accidents corporels révèle que le nombre de victimes décédées a diminué sur l'ensemble des réseaux routiers. Cette analyse met également en avant une implication toujours

élevée des usagers « vulnérables » (piétons, cyclistes et conducteurs de deux roues motorisés), puisque ces usagers restent présents, globalement, dans près d'un accident sur deux.



Modes	Accidents		Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés
Piétons	205	(14%)*	7	91	123
Bicyclettes	51	(3%)*	3	18	33
Cyclomoteurs	173	(11%)*	3	58	111
Motos	327	(22%)*	4	144	192
VL	1344	(89%)*	20	238	954
PL	130	(11%)*	1	5	36
Autres	11		0	4	3
<b>TOTAL</b>	<b>2 241</b>		<b>38</b>	<b>558</b>	<b>1 452</b>

\* Pourcentage d'implication dans les accidents. Par exemple, les VL. sont impliqués dans 89% des accidents.

## EXPRESSION DES ÉLUS NON MAJORITAIRES

### Utile ou inutile

Quand les dernières feuilles des arbres tombent, (à ce propos, elles restent longtemps sur les chaussées de Villemoisson), c'est le temps du Débat d'Orientation Budgétaire. La municipalité présente ses grandes orientations pour l'année à venir.

Monsieur le Maire le dit : « *il faut choisir, entre l'utile et l'inutile* ». Mais voilà, nous n'avons pas la même conception de cette notion :

### Il est inutile d'entretenir les bâtiments communaux

La seconde partie du toit de l'école des Erables n'est pas inscrite au « programme travaux » 2009. Pour autant, nous n'avons reçu aucune assurance de l'efficacité de la réparation partielle effectuée l'été dernier. Le préau de l'école Emile Bouton bénéficierait d'une réfection en 2009. Sauf... Sauf si elle ne se fait pas ! Avez-vous vu l'état des gymnases ?

### Il n'est pas urgent de remettre à niveau la voirie de Villemoisson

Nous réclamons une programmation pluriannuelle de travaux. Monsieur le Maire affirme qu'elle existe. Une programmation fantomatique en fait ! La preuve : en 7 ans,

seules trois rues ont été refaites : l'avenue de Longjumeau, l'avenue de Monthéry et la rue des Rossignols. En 2009 : pas de rue de prévue. En 2010 : ? Pourtant quiconque traverse Villemoisson à pied ou en voiture peut apprécier l'état des chaussées et se rendre compte de l'urgence. Monsieur le Maire a pris l'habitude de programmer des travaux ou des investissements uniquement lorsque leur financement peut être assuré par des subventions de la communauté d'agglomération (La médiathèque), du département (la rue des Rossignols), ou de la Région (le Manoir du Vieux Logis et le Dojo). À ce rythme là, les nids de poule ont de beaux jours devant eux !

### Il est superflu de faire un effort pour que le Ludion devienne un lieu de culture

Nous remercions vivement les associations, sans lesquelles, cette salle (qui coûta fort cher en son temps) serait vide tout au long de l'année (trois pièces de théâtre pour le trimestre !). Nous demandons que l'on recrute une personne à temps plein pour s'occuper de la programmation et de sa gestion. Trop cher ! Nous dit-on. Et les frais de chauffage, de fluides, de gardiennage... d'une salle qui ne fonctionne pas, ce n'est pas

trop cher ? Une programmation de qualité assortie d'une formule d'abonnement serait un gage de développement culturel et favoriserait l'accès des familles.

### S'opposer c'est aussi proposer et s'engager

Pour nous, une gestion saine est aussi une gestion active ; qui ne craint pas de compléter les subventions par des emprunts qui permettent une politique ambitieuse. Il nous faut rattraper tous les retards accumulés. Savez-vous qu'un emprunt de 500 000 € sur 10 ans pris aux conditions actuelles du marché, qui permettrait de remettre à niveau une partie de la voirie, aurait un coût de seulement 1,5 € par mois et par foyer villemoissonnais ? Les calculs sont à votre disposition en toute transparence.

**Les élus de Mieux Vivre à Villemoisson vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.**

**Nous contacter :**  
[www.mieux-vivre-a-villemoisson.fr](http://www.mieux-vivre-a-villemoisson.fr)  
[nadine.raquillet@orange.fr](mailto:nadine.raquillet@orange.fr)  
 06 19 88 49 28

## Inauguration du multi-accueil

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier (cf. PIVO n° 56), c'est le 22 novembre 2008 qu'a eu lieu l'inauguration officielle du centre multi-accueil, en présence de M<sup>me</sup> Nathalie Kociusko-Morizet, Secrétaire d'Etat, M<sup>me</sup> Claire-Lise Champion, Sénatrice, Vice-Présidente du Conseil Général, M. Guy Malherbe, Député, M<sup>me</sup> Marianne Duranton, Conseillère générale, de Mme Viviane Pereira-Gomes, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF, M. Bègue, Directeur de l'action sociale de la CAF et également des premières familles inscrites à la halte-garderie et à la crèche.

Dans son discours, François Cholley souligna que la création de places de crèche était un sujet d'intérêt local et que si nombre de gouvernements s'en étaient emparés, il n'en demeurerait pas moins que c'était bien au niveau local qu'il fallait agir, les enfants étant gardés à proximité de leur lieu de vie et les demandes de plus en plus nombreuses, pour permettre notamment aux mamans de travailler.

« Si l'accueil des tout-petits a toujours été l'un des axes d'effort de la commune, nous voulions faire plus, mais la question était : que peut faire une petite collectivité ? »

C'est en 2002 d'abord, lors de l'achat du Manoir du Vieux Logis, que la commune



imagine créer dans ce lieu, à la fois un foyer pour les anciens et une crèche collective. Mais les exigences réglementaires pour un multi-accueil sont impossibles à respecter dans une demeure construite au XVI<sup>ème</sup> siècle.

C'est donc en 2005, quand, grâce à la communauté d'agglomération, la ville et l'agglomération ont pu acheter ensemble - en partageant le coût - cette friche industrielle en plein centre ville, que la municipalité a rapidement décidé d'y relocaliser son projet de crèche. Sur cet emplacement, il a été décidé de créer également une nouvelle bibliothèque.

D'où l'idée naturelle d'associer culture et puériculture dans le même bâtiment. En outre, le RAM qui anime les assistantes maternelles, créé dans les années 97 et installé dans un appartement d'instituteur

disponible, peu adapté, serait lui aussi « rapatrié » dans ces nouveaux locaux.

Le maire insista sur le fait qu'un tel projet, inscrit au contrat départemental triennal, avait pu se dérouler grâce aux aides financières de la Région, du Département, de la CAF (la commune intervenant à hauteur de 40 %) mais également aux efforts et à la compréhension de tous, en particulier aux conseils et recommandations de la PMI et de la CAF.

Avant de convier les invités à la visite des lieux, c'est au nom des parents dont les enfants fréquentent et vont fréquenter cet accueil dédié aux tout-petits qu'il acheva son intervention, en citant Louis Pauwells : « l'enfance trouve son paradis dans l'instant. Elle ne demande pas du bonheur. Elle est le bonheur ».

## SOLIDARITÉ ♦ SENIORS

### Le repas des anciens

Cette année, nous avons atteint les 250 personnes, dont quelques résidents du « Château de Villemoisson » et pour la première fois, des personnes de la résidence « Mosaïque ». Bienvenue à vous tous !



Toujours dans une très bonne ambiance, les personnes de 65 ans et plus ont eu le plaisir de venir passer ce samedi dans le gymnase transformé pour l'occasion. En effet, la décoration des tables par la société Show Vision, notre prestataire, ainsi que la décoration réalisée grâce aux employés du service technique et des bénévoles, a permis à nos anciens d'apprécier l'atmosphère d'un « restaurant chic ».

Le menu, toujours bien présenté et excellent, a ravi tous les palais... les bavardages n'ont cessé qu'au moment du départ. Mais nous nous sommes promis de nous retrouver l'an prochain.

## BIENVENUE À

**Laetitia Humeau, 36 ans**, a été recrutée au service culturel depuis le 05 janvier 2009 en remplacement de Danièle Levaseux qui a souhaité évoluer sur un autre poste au sein de la collectivité.



Après un cursus universitaire Arts du Spectacle option théâtre, Laetitia Humeau a d'abord exercé les fonctions de secrétaire coordinatrice au sein d'une Maison des loisirs et de la Culture, avant de prendre en charge le secrétariat du service jeunes événementiels d'une commune, pendant 7 ans.

## Rapport d'analyse financière de la commune par la Trésorerie (extraits)

### Introduction

La présente analyse s'appuie sur les comptes des exercices 2005 à 2007. Elle est conduite en euros sur la base des données extraites des comptes de gestion. Elle est menée par comparaison des moyennes départementales des communes appartenant à une communauté d'agglomération de même strate démographique, extraites des fiches d'analyse des équilibres financiers centralisées par le Trésor Public.



### Principaux constats

La commune de Villemoisson-sur-Orge déploie une politique d'équipement efficace qui s'appuie sur une gestion rigoureuse. Une masse salariale mesurée, des frais financiers limités contribuent à constituer un solide autofinancement.

Les capacités financières, grâce à une fiscalité tempérée et un faible endettement sont préservées pour l'avenir. Les finances locales sont donc bien équilibrées.

### Autofinancement

#### Des charges courantes maîtrisées

- ◆ Les frais de personnel (1 902 k€, soit 275 €/hab. ne représentent que 62 % de la moyenne départementale (437 €).
- ◆ Les achats et charges externes (1 210 k€, soit 175 €/hab.) représentent les trois quarts de la moyenne (227 €).
- ◆ Seules les subventions (627 k€ dont 577 k€ au CCAS, soit 91 €/hab.) sont supérieures à la moyenne (68 €) ; ce poste budgétaire demeure modeste.

Les intérêts de la dette passent de 72 559 € en 2005 à 108 644 €. La hausse de 22 % par an résulte en partie de l'accroissement

de l'encours et de la tension sur les taux (la moitié de l'encours est souscrit à taux variables). Il n'en demeure pas moins qu'en comparaison avec la moyenne départementale, le service de la dette n'engage qu'une partie limitée des finances locales (108 644 k€, soit 16 k€/hab.).

Globalement, les charges de fonctionnement (4 115 k€, soit 595 €/hab.) se situent à hauteur des deux tiers de la moyenne départementale (895 €) traduisant la volonté de maîtrise des dépenses de gestion courante.

#### Des produits ajustés

- ◆ Les produits courants ont progressé en trois ans de 282 872 €.
- ◆ Les ressources fiscales constituent la première source de revenus (3 106 k€, soit 65 % des ressources courantes).

Elles se décomposent comme suit :

- ◆ la fiscalité directe locale qui procure 2 340 k€ soit 338 €/hab. alors que la moyenne s'établit à 475 €.
- ◆ la fiscalité reversée (taxe professionnelle), en revanche, procure proportionnellement moins de revenu qu'aux communes appartenant à ce type d'intercommunalité (65 €/hab. contre 240 €).

Suite page 7

## DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## Encore de nouvelles permanences à la Maison de la Justice et du Droit

**Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) :** médiation familiale, pour reprendre le dialogue, trouver des solutions, préserver les liens familiaux  
**4<sup>e</sup> mardi et 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sur rendez-vous)**

**Centre de Prévention Formation et Insertion (CEPFI) :** une psychologue accueille toute personne souhaitant être écoutée et conseillée dans ses difficultés personnelles.  
**Le vendredi de 9h30 à 12h30 (sur rendez-vous)**

**Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) :** la correspondante accueille et accompagne toute personne victime de discrimination dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'accès aux biens ou services, de santé, ...  
**Le mercredi de 14h30 à 19h30 (sur rendez-vous).**

Et également : **modification d'une permanence du conciliateur de justice**, permettant des rendez-vous en fin de journée  
**4<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 14h à 19h (sur rendez-vous)**

- ◆ les taxes additionnelles aux droits de mutation (289 k€) sont loin d'être négligeables. Elles dépendent du montant des ventes qui ne devrait pas être significativement réduit à court terme.

La pression fiscale est bien inférieure à celle des autres communes de même nature puisque le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est de 0.59 contre 0.87 (département) ou 0.83 (région).

## Investissement

### Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Le financement sur les trois premières années est de 5 800 k€. Cela représente 279 €/hab. et par an, ratio bien supérieur à celui de la strate, qui est de 196 €. Cet écart trouve son origine dans la générosité des partenaires (ou l'efficacité de la municipalité) puisque la commune investit 14 % de plus que la moyenne de la strate (371 €/hab. pour 324 €), mais encaisse 42 % de plus de subvention (279 € pour 196 €), abstraction faite des restes à réaliser qui ne devraient pas modifier l'analyse.

### Les dépenses d'équipement

La commune adopte une politique d'investissement dynamique et maîtrisée puisque sans effet sur la fiscalité. Quelques 8 M€ de dépenses d'équipement en trois ans ont été payés, soit 371 €/hab. par an.

Ces dépenses s'engagent de manière ordonnée dans le temps et avec rigueur dans le financement (recours aux emprunts pré-finançant la FCTVA, ligne de trésorerie lissant les appels à l'emprunt).

### Le financement des investissements

La commune tire ses ressources principalement :

- ◆ des subventions qui financent 39 % des dépenses d'équipement
- ◆ de l'emprunt (33 %)
- ◆ de l'autofinancement joint au FCTVA pour le solde.

L'endettement est contrôlé : en un peu moins de 3 ans, la commune apure sa dette (déduction faite des emprunts liés au versement du FCTVA d'un montant total de



1 127 k€) à l'aide de son autofinancement (ratio de durée des emprunts : encours/CAF brute : 2.9).

La commune, par la maîtrise de ses coûts financiers, préserve l'avenir.

## Équilibre du bilan

### La trésorerie

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme, comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

En comptabilité, le compte 515 « compte au Trésor » est arrêté à la somme de 1 118 515 €. En tenant compte des redressements (restes à réalisés et journée complémentaire), la trésorerie est proche de zéro. La gestion est donc ajustée avec néanmoins des risques de tension sur la trésorerie lors d'échéances importantes (travaux, échéances d'emprunt) devant conduire à solliciter un concours financier à court terme (ligne de trésorerie). Mais au total, le coût de cette gestion avantageuse au contribuable se révèle peu onéreuse à la collectivité.

## Marge de manœuvre

### La fiscalité directe

Il est notoire que la pression fiscale à Villemoisson-sur-Orge est relativement faible :

- ◆ taxe sur les propriétés bâties : le taux communal est de 14,77 % alors que celui de la moyenne de la strate dans le département est de 16,22 %

- ◆ taxe d'habitation : le taux communal est de 9,66 % alors que celui de la moyenne de la strate dans le département est de 13,98 %

La commune, au surplus, n'est pas désavantagée par la qualité de sa base imposable.

CMPF *			
Moyenne de la catégorie démographique			
pour la commune	départementale	régionale	nationale
0,59	0,87	0,83	0,99

\* Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal = produit des 4 taxes (communes et groupement)/ produit des bases communales par les taux moyens nationaux.

Il ressort clairement de ce tableau, la politique mise en œuvre à Villemoisson.

## Analyse de l'endettement

L'encours de la dette à long terme de l'exercice 2007 est de 3 412 719 €. Il représente 493 €/hab. à rapprocher de la moyenne de la strate légale à 892 €/hab. Mais si nous tenons compte des emprunts liés à la récupération de la TVA sur les immobilisations, le ratio est bien entendu beaucoup plus faible.

La commune règle 108 644 € au titre des intérêts de la dette. Représentant 16 €/hab., cette politique prudente et avisée lui permet d'être largement en dessous du ratio moyen (38 €).

## Conclusion

Aucun redressement comptable ne semble s'imposer.

# Budget primitif 2009

## ◆ Fonctionnement

Dépenses : 4 948,3 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2008	BP 2009	COMMENTAIRES
Électricité, eau, gaz	241	261	En augmentation à cause de la hausse du prix de l'énergie et des nouvelles surfaces.
Achats (cantine, classes de découverte, fournitures, ...)	427	475,2	Hausse de fréquentation au restaurant scolaire ; baisse des classes d'environnement.
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, participations diverses, ...)	635,4	699,4	Travaux de mise aux normes électriques des bâtiments communaux.
Subventions versées (CCAS, associations)	725	700	
Contribution pour insuffisance de logements sociaux	55	52,2	Suppression de la surtaxe car la commune a rempli ses obligations.
Intérêts des emprunts	125,1	131,7	
Frais de personnel	1 956	2 060	Augmentation compte tenu des avancements dans la fonction publique et des renforts au service technique.
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements (autofinancement)	760	560	En 2008, aide spécifique de la communauté d'agglomération pour la médiathèque (100 k€). En 2009, baisse de 100 k€ pour laisser plus de crédits en fonctionnement des nouveaux habitants.
Divers (charges et dépenses imprévues)	11,5	8,8	
<b>TOTAL</b>	<b>4 936</b>	<b>4 948,3</b>	

Recettes : 4 948,3 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2008	BP 2009	COMMENTAIRES
Ventes de prestations (cantine, CLSH, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	605,1	590,5	Baisse anticipée à l'occasion de la linéarisation des tarifs.
Contributions directes locales	2 394	2 502	Hausse des taux (2 % environ) et des bases (2 % environ).
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation)	821,6	739,1	Baisse du niveau des droits de mutation attendue à cause du ralentissement du marché des transactions immobilières.
Dotations d'État et subventions	1 045,2	1 032,1	Stable.
Autres revenus (compensation, remboursement, etc ...)	70,1	84,6	Dont 10 k€ travaux en régie.
<b>TOTAL</b>	<b>4 936</b>	<b>4 948,3</b>	



## ◆ Investissement

Dépenses : 1 678 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2008	BP 2009	COMMENTAIRES
Remboursement d'emprunts	713	840	Remboursement d'un emprunt court terme de 600 k€.
Travaux courants et achats d'équipements	271,2	225	
Grands programmes	481	561	Complément pour l'extension de la maternelle Bouton pour 137 k€ et travaux du CLSH pour 424 k€.
Dépenses imprévues et subvention	36,8	39	Dont 20 k€ pour création de logements sociaux.
Intégration des subventions d'équipement	13	13	
<b>TOTAL</b>	<b>1 515</b>	<b>1 678</b>	

Recettes : 1 678 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2008	BP 2009	COMMENTAIRES
Récupération TVA et TLE	121	627	Récupération de TVA des travaux des grands chantiers de 2007.
Subventions	134	221	Concernant l'extension maternelle Bouton et CLSH.
Emprunts	500	270	
Autofinancement issu du budget de fonctionnement	760	560	
<b>TOTAL</b>	<b>1 515</b>	<b>1 678</b>	

Principales opérations d'équipement hors grands programmes :

- ◆ **Restaurant scolaire**..... **6 k€**  
(aménagement de la salle de restauration)
- ◆ **Bibliothèque**..... **14 k€**  
(achat de livres pour la médiathèque)
- ◆ **Matériel pédagogique écoles**..... **4,6 k€**
- ◆ **Voiries diverses**..... **30 k€**  
(haut de l'allée d'accès à La Cible, allées bassins Chantier de Justice)
- ◆ **Matériels service technique et ménage**..... **23 k€**  
(tondeuse autoportée, traceuse...)
- ◆ **Clôtures**..... **10 k€**  
(nouveau vestiaire foot, portail plateau d'évolution)
- ◆ **Bâtiments communaux**..... **10 k€**
- ◆ **Groupe scolaire Bouton**..... **67 k€**  
(60 k€ pour réfection toit préau et bibliothèque)
- ◆ **Groupe scolaire Erables**..... **10 k€**  
(dont 5 k€ pour ravalement)
- ◆ **Aménagement aire de jeux parc des Érables**..... **10 k€**  
(jeux pour les tout-petits)

Grands programmes :  
561 k€ et 137 k€ de recettes tierces

- ◆ **Extension du centre de loisirs**..... **424 k€**
- ◆ **Extension de la maternelle Bouton**..... **137 k€**

## Ratio financiers/habitant (année de référence : 2007)

(strate : communes de 3 500 habitants et plus)

Informations financières	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (source : DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement	636,57	917,00
Produits des impositions directes	363,77	392,00
Recettes réelles de fonctionnement	716,09	1 049,00
Dépenses d'équipement brut	117,19	537,00
Encours de la dette	253,58	864,00
DGF	135,65	222,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	47,05%	51,03%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	105,95%	96,76%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	16,36%	51,19%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	35,41%	82,36%

Fin 2009, la dette par habitant représentera 440 € contre une moyenne nationale de 910 €.

## Service minimum dans les écoles : c'est en place à Villemoisson

Afin de se mettre en conformité avec la loi du 20 août 2008, la municipalité a mis en place, pour la première fois en novembre 2008, puis, le 29 janvier 2009, le service d'accueil minimum dans les écoles.

### Quel en est le principe et comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

Tout d'abord, en début d'année scolaire, une liste d'animateurs volontaires est transmise à l'Inspection qui valide cette liste. Les personnes qui sont mentionnées manifestent leurs disponibilités à être présents en cas de grève dans les écoles pour surveiller les enfants présents. Pour les écoles maternelles, la situation est légèrement différente : les ATSEM étant présentes toute la journée en période scolaire, elles sont automatiquement mises à contribution.

### Quand est mis en place le dispositif d'accueil ?

Si 25 % au moins des enseignants sont en grève, la liste des enseignants en grève étant communiquée à la mairie 48 heures avant la grève, ce qui laisse peu de temps à la municipalité pour s'organiser

et, notamment pour prévenir les parents. Résultat, lors de la grève des enseignants du 20 novembre, peu de parents avaient conduit leurs enfants à l'école, ils s'étaient organisés d'eux même puisque, jusqu'alors, la municipalité n'avait pas souhaité mettre en place le service minimum d'accueil pour des raisons évidentes de surveillance et de sécurité.

À compter de maintenant les parents sont informés que ce service existe, la municipalité l'a mis en place au sein même des écoles (les enfants ne sont pas conduits au centre de loisirs) mais il ne s'agit que d'un service de garderie durant lequel les enseignements ne sont pas assurés et durant lequel, si tous les effectifs d'élèves étaient présents, il ne serait pas possible d'organiser de véritables activités en direction des enfants.

La restauration scolaire est assurée comme d'habitude.

Un groupe de travail va être mis en place avec les parents d'élèves pour améliorer la communication et les procédures de mise en œuvre du SMA dont le mode d'emploi sera communiqué aux parents d'élèves.

## 2009, année du Conseil municipal d'enfants



Ils sont 15 à avoir été élus le 1<sup>er</sup> décembre au CME de Villemoisson : Hugo, Céline, Maeva, Coline, Baptiste, Jade, Clément, Yoann, Baptiste, Paul, Diane, Samy, Aurianne, Eliot et Thomas.

Ils ont siégé pour la première fois le samedi 6 décembre devant une salle du conseil comble.

C'était pour eux une belle expérience et un moment impressionnant durant lequel ils ont dû expliquer leur motivation, les raisons qui les ont conduits à se présenter au conseil municipal d'enfants.

Pas de répit pour eux : dès le mois de décembre ils se sont à nouveau réunis pour visiter l'ensemble des installations municipales avec Anne-Marie Vergelin, l'animatrice du CME. Au programme : rencontre avec le personnel de la mairie, visite de la cantine, de la médiathèque, du Ludion, de la crèche... Beaucoup de découvertes pour ces jeunes conseillers qui n'imaginaient pas que Villemoisson avaient autant de services !

Dès la rentrée : au travail ! Sous la direction d'Anne-Marie, les deux commissions (environnement-solidarité et culture-sport-communication) ont commencé à se réunir pour définir les actions à mener dans le cadre du CME.

**Meilleurs vœux au CME et à ses conseillers !**

## Les écoles fêtent Noël !

Cette année, les enfants ont fêté Noël avec un peu d'avance (vacances scolaires oblige) : le 16 décembre pour le groupe scolaire Emile Bouton où un spectacle musical pour les tout-petits était réalisé par les animateurs. Pour les plus grands, il y avait au programme, un spectacle « contes » élaboré par les enfants et les adultes... Le 18 décembre, c'était au tour

du groupe scolaire des Érables : avec la narration d'un joli conte de Noël pour les maternels et des danses préparées et répétées longuement par les élémentaires. Tout ceci s'est évidemment déroulé dans la joie et la bonne humeur autour d'un repas festif apprécié de tous, avec, sans oublier au dessert, le sapin au trois chocolats et sa crème anglaise...



## Associations, Agglo, services jeunesse... partenaires des activités organisées par le club-ados

Pour le premier trimestre de l'année scolaire - avec en point d'orgue les vacances de la Toussaint - les partenariats étaient à l'honneur dans le programme des activités proposées aux jeunes par le club-ados. Outre les activités comme la visite du salon du chocolat ou la soirée halloween, quelques événements ont marqué les esprits.

**La Valdorgienne**, course sur les bords de l'Orge, organisée par la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge. Comme chaque année, l'équipe d'animation du club-ados participait à son organisation pour aider au balisage et à l'encadrement de la manifestation. De plus, nous nous sommes illustrés en inscrivant 3 équipes et non les moindres.

En effet, l'équipe des garçons a remporté la coupe du « meilleur temps des jeunes participants », tout juste devant l'équipe des filles. Mais surtout, l'unique équipe de marcheurs constituée d'élus et de parents

a été saluée pour sa courageuse arrivée... bonne dernière !...

En collaboration avec l'association « **Le Bouchon Villemoissonais** », le club-ados proposait gratuitement un tournoi de pétanque familiale dans le parc des Erables. Animation musicale, ateliers d'entraînement, équipes intergénérationnelles, goûter, lots de récompense, telle fut la recette de cette après-midi particulièrement agréable. Surveillez bien les panneaux d'affichage municipaux au retour des beaux jours car l'événement sera reconduit.

Grande première dans les annales de la structure : un jeune adulte doublement inscrit dans l'association « **Les Pongistes de Villemoisson** » et au club-ados a pris l'initiative d'organiser une soirée « tournoi de ping-pong » pour les jeunes du club. Très amicalement, l'association les a accueilli pendant ses horaires d'activité, mettant à disposition son matériel pour leur permet-



tre de se rencontrer dans des conditions dignes des plus grands championnats.

Enfin, une rencontre **inter services jeunesse** exclusivement féminine, en basket, handball, volley, badminton, s'est jouée à Brétigny-sur-Orge. Nos 5 compétitrices, pourtant sagement coachées par l'animatrice Séverine, sont arrivées 3<sup>e</sup>.

## ANIMATION ♦ CULTURE ♦ ASSOCIATIONS

### Médiathèque : coups de cœur et nouveautés...

Depuis l'ouverture de la médiathèque vous êtes toujours plus nombreux à vous inscrire. Soucieux de satisfaire à vos nombreuses demandes nous avons élargi et renouvelé nos collections notamment en matière de DVD adultes et en matière de nouveautés littéraires...

Afin de satisfaire des goûts très différents le fonds de DVD s'est enrichi de plus de **300 nouveaux DVD** avec de nombreux titres, principalement dans les domaines de la fiction et du documentaire.

Nous vous proposons des films sur toutes les périodes et dans tous les genres : films français (les roseaux sauvages de Téchiné,

Chouchou, avec Gad Elmaleh...) et étrangers (Kill Bill de Tarantino, Bloody Sunday de Paul Greengrass), films d'auteurs (Peau d'âne de Jacques Demy) et à grands succès (Pirate des Caraïbes de Gre Verbinski)...

Dans la catégorie documentaires, nous vous proposons des documentaires géopolitiques collection « Les dessous des cartes », voyages et découvertes dans la série « Des trains pas comme les autres » ; pour les collections nature « National Géographic » ; des incontournables comme « Nuit et brouillard » d'Alain Resnay... Pour les enfants, ils trouveront de nombreux DVD pour tous les âges, des Télétubbies à Harry Potter...

### Lecture : les coups de cœur de vos bibliothécaires pour cet hiver !

Côté livres, nous avons acquis de très nombreuses nouveautés, et sélectionné pour vous quelques titres, notamment les grands succès de la rentrée et ceux primés en 2008 comme : « Où on va papa ? » de Jean-Louis Fournier, prix Fémina 2008 ; le Goncourt 2008 attribué à Atiq Rahimi pour son livre « Syngué Sabour », le Renaudot 2008 décerné à Tierno Monémbou avec « Le roi de Kaher »... et côté grands succès, le dernier Maxim Chattam, « Outre-monde » ainsi que le 1<sup>er</sup> tome d'une trilogie de Jean Christophe Grangé ...

**Bons films et bonnes lectures à tous !**



Afin de pouvoir mieux profiter de ces nouveautés, les modalités du prêt de DVD changent. Vous avez, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008, la possibilité d'emprunter par famille et pour une durée de 15 jours : deux DVD au lieu d'un, un DVD adulte et un DVD enfant.

## 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918

Parallèlement à la cérémonie de commémoration de l'Armistice, le 11 novembre dernier, le comité départemental d'entente des anciens combattants et la municipalité organisaient une exposition à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire. Lors du vernissage de cette exposition, Monsieur le Maire a déclaré :

« La première guerre mondiale a reconfiguré l'Europe. Nous avons vu l'implication des colonies dans le conflit et l'explosion des empires austro-hongrois, ottomans et russes. En France, le travail des femmes en

remplacement des hommes mobilisés au front a été un phénomène social majeur. Malheureusement, cette guerre a entraîné l'appauvrissement économique de la France à travers les destructions, l'effort de guerre et le cortège de millions de morts et de blessés. Plus près de nous, souvenons-nous des 19 jeunes villemoissonnais morts au combat et les pertes qui ont affecté presque toutes les familles françaises, et dont le souvenir est encore vivace. Quelle leçon tirer de cette tragédie ? Les antagonismes entre nations sont inévitables, mais la guerre est toujours la pire façon de les régler ».



8 jeunes du collège Blaise Pascal s'étaient portés volontaires pour jouer et chanter La Marseillaise lors de la cérémonie.

### Doucement mais sûrement l'Amicale poursuit son chemin...

Notre Amicale des anciens élèves, créée en 2003, n'est pas loin d'atteindre les 40 adhérents. Chaque année notre association s'agrandit et c'est émouvant de retrouver des visages qui n'ont presque pas changé ou si peu depuis nos belles années...



J'ai adressé un courrier à Marina Vlady qui, selon certains habitants de Villemoisson, aurait été scolarisée dans notre ville. Après un long entretien avec elle, elle a évoqué des moments de son enfance, mais simplement des souvenirs de vacances dont elle

garde un excellent souvenir. Samedi 4 octobre 2008, invitée par Monsieur Bernard Usseglio, Président de l'Amicale des anciens élèves de Sainte-Geneviève-des-Bois, nous avons fêté le 20<sup>ème</sup> anniversaire de cette association à la salle Gérard Philippe.

L'accueil a été chaleureux tant, par son Président, son équipe et ses adhérents, que par Monsieur Champion Vice-Président de la Communauté du Val d'Orge, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, et Monsieur Léonhardt, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, qui ont, tour à tour, salué notre présence.

Je suis donc intervenue, de manière impromptue afin de féliciter, comme il convenait de le faire, cette association de bénévoles pour le travail accompli, soulignant que cela restait un exemple et une grande motivation pour les villes alentours. Une quinzaine d'adhérents de notre Amicale a pu ainsi partager un dîner de gala, des animations, au son de l'Orchestre de Cap Music, et danser, invités par Fabrice et Marie, anciens danseurs de Pascal SEVRAN.

**Brigitte Escourrou, Présidente de l'Amicale des Anciens Elèves de Villemoisson**

### Le Téléthon 2008 a encore fédéré toutes les énergies à Villemoisson !

Les associations sportives, culturelles se sont associées pour proposer un programme varié aux villemoissonnais. Démonstrations sportives, brocante, vente d'objets de Noël, de peintures, d'aquarelles, choucroute, baptême en Mercédès ont ponctué cette manifestation. Le spectacle musical au Ludion a également été une réussite.

**6 500 euros ont été ainsi reversés à l'AFM.**

Merci à la mairie, au service technique, au collège Blaise Pascal, aux écoles primaires, maternelles et aux associations qui ont aidé VVLMG à organiser ce Téléthon. Les nombreux bénévoles sont vivement remerciés.

**Robert Roche, Président de VVLMG**

### Le loto du Bouchon Villemoissonnais

Samedi 15 novembre, le Bouchon Villemoissonnais organisait son loto annuel. Cette année un peu plus de 200 personnes ont répondu présentes à cette manifestation, et nous les remercions d'être venues aussi nombreuses. La soirée a eu lieu dans une ambiance conviviale. Le loto s'est déroulé en 21 parties avec 3 beaux lots dont les grands gagnants sont :

**Pour le 3<sup>e</sup> lot :** M<sup>me</sup> Pigeard (venue de l'Yonne) gagne un barbecue plancha,  
**Pour le 2<sup>e</sup> lot :** M<sup>me</sup> Gauchon (de Savigny) gagne un vélo elliptique,  
**Pour le gros lot :** M. Couturier Nicolas (de Morangis), un jeune garçon d'une dizaine d'années venu jouer avec ses grands-parents gagne « 1 semaine en gîte en Dordogne ».

Nous félicitons tous les gagnants de cette soirée. Nous tenons à remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle, les commerçants de notre ville d'avoir contribué à notre loto en nous offrant des lots, tous les bénévoles pour la mise en place et l'encadrement de la soirée, et aussi toutes les personnes qui nous ont confectionnés des gâteaux sucrés ou salés. Nous espérons que vous avez passé une excellente soirée et nous serons très heureux de vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine. Encore merci à vous.

**La Présidente, Sylvie Pichot**